REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

Décision du 26 DEC. 2022

portant désignation du directeur général par intérim du Domaine national de Chambord

M. D'HAUSSONVILLE (Jean)

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires et la ministre de la culture,

Vu le décret n°2005-703 du 24 juin 2005 modifié relatif au Domaine national de Chambord ;

Vu le décret n° 2010-1035 du 1er septembre 2010 relatif à la durée des mandats des dirigeants et au fonctionnement des organes de direction de certains des établissements publics de l'État, notamment son article 7 ;

Vu le décret n° 2012-611 du 2 mai 2012 relatif au commissaire à l'aménagement du domaine national de Rambouillet, notamment son article 2,

Décident :

Article 1er

M. Jean d'Haussonville est chargé d'exercer par intérim les fonctions de directeur général, commissaire du Domaine national de Chambord à compter du 1er janvier 2023.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires ainsi qu'au *Bulletin officiel* du ministère de la culture.

Fait le 26 DEC. 2022

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire :

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises

Philippe DUCLAUD

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires :

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur de l'eau et de la biodiversité

Olivier THIBAULT

La ministre de la culture :

Pour la ministre et par délégation,

Le directeur général des patrimoines et de l'architecture,

Jean-François HEBERT

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires ainsi qu'au *Bulletin officiel* du ministère de la culture.

Fait le 26 DEC. 2022

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire :

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises

Philippe DUCLAUD

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires :

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur de l'eau et de la biodiversité

Olivier THIBAULT

La ministre de la culture :

Pour la ministre et par délégation,

Le directeur général des patrimoines et de l'architecture,

Jean-François HEBERT

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire, au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires ainsi qu'au *Bulletin officiel* du ministère de la culture.

Fait le 26 DEC. 2022

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire :

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur général de la performance économique et environnementale des entreprises

Philippe DUCLAUD

Le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires :

Pour le ministre et par délégation,

Le directeur de l'eau et de la biodiversité

Olivier THIBAULT

La ministre de la culture :

Pour la ministre et par délégation,

Le directeur général des patrimoines et de l'architecture,

Jean-François HEBERT